

COMPAGNIE LEBON

Réduction du capital social par annulation d'actions auto détenues

Le 9 décembre 2011, le Conseil d'Administration de la COMPAGNIE LEBON a décidé la réduction du capital social par annulation de 41 500 actions auto détenues. Le nouveau capital social est donc de 12 903 000 € divisé en 1 173 000 actions.

Cette opération permet une relation de l'Actif Net Réévalué de la société de 3,13 € par action par rapport au 30 juin 2011. Celui-ci ressort donc à ce jour à 175,83 € (vs 172,70 €) par action.

12 décembre 2011